



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 novembre 2001

[PAS

**Recueil des décisions L.2122.22 du Code Général des Collectivités
Territoriales**

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2001

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoins :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis
EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

Excusés :

Conseillers :

M. Stéphane TRONEL

Monsieur le Maire expose :

Recueil des Décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

1.	L-201210	<i>Bâtiments</i> Contrat 'Lutte contre les termites' pour l'école maternelle Paul Bert.	26.749,03 F TTC
2.	L-201205	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec PONTS FORMATION EDITION - Participation de Anne CLERE au stage : 'Quand et comment utiliser la procédure des marchés de définition ?'	363,34 €
3.	L-201202	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec Institut d'Etudes Politiques de Paris Sciences Po Formation - Participation de Anne CLERE et Thierry MARTINEAU au stage : 'Le nouveau Code des Marchés Publics'	2.100 F X 2
4.	L-201213	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec l'APAVE - Participation de 4 agents à la préparation à l'habilitation du personnel électricien	16.000 F HT
5.	L-201215	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le CNFPT Poitou-Charentes - Participation de Mme HEBERT Sylvie au stage 'conception de pages WEB avec Front Page'	1.200 F
6.	L-201219	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec l'APAVE - Participation de 9 agents au recyclage à l'habilitation du personnel électricien	frais formation : 5.500 F HT partie pratique : 2.600 F HT X 2

Recueil des Décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

7.	L-201220	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec 'Peintures MAESTRIA' - Participation de 5 agents de la voirie au stage : constitution et application des produits de marquage routier	6.500 F
----	----------	---	---------

8.	L-201224	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec PONTS FORMATION EDITION - Participation de M. Robert VIEULES au stage : 'Le financement des équipements publics par les constructeurs ou les propriétaires fonciers après la loi SRU'	4.706,21 F TTC
9.	L-201226	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le CNFPT - Participation de 2 agents à la préparation à l'autorisation de conduite tracto-pelle	6.000 F
10.	L-201229	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le Centre de Formation et de Conférences - Participation de Mme Annie MARTEL au stage : 'L'euro dans les marchés publics'	6.231,59 F
11.	L-201046	<i>Finances Ressources Financières</i> Passation d'un avenant N°1 à la convention de prêt à capital et taux modulables du 13 octobre avec le CREDIT AGRICOLE et la BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE - Emprunt de 1.500.000 Euros en 20 ans - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT-BUDGET PRINCIPAL 2001	1.500.000 € en 20 ans
12.	L-201135	<i>Finances Ressources Financières</i> Création d'une régie d'avances pour les actions en direction des jeunes	1.435,20 F TTC
13.	L-201137	<i>Finances Ressources Financières</i> Création d'une régie de recettes pour les actions en direction des jeunes	
14.	L-201169	<i>Direction des Obligations et Droits des Citoyens</i> Frais d'honoraires SCP Laurence ANDOUARD - Jean-Paul QUINTARD à l'occasion de la procédure d'expulsion des gens du voyage suite à un stationnement illégal de 10 caravanes sur un terrain rue du Maréchal Leclerc, ancienne piste des Mines	

Recueil des Décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

15.	L-201175	<i>Direction des Obligations et Droits des Citoyens</i> Convention pour l'Organisation d'Activités communes en juillet et en août 2001 pour les jeunes du quartier du Clou Bouchet avec l'APAS et l'ASSOCIATION DES MPT	2.500 F / mois
16.	L-201191	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Convention d'occupation entre la Ville de Niort - le Mouvement Français pour le Planning Familial de Niort et le Groupe de Niort du Mouvement Amnesty International des locaux sis 21C rue de Pierre à NIORT	

17.	L-201194	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> AVENANT A LA CONVENTION EN DATE DU 20 OCTOBRE 2000 ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT	mise à disposition
18.	L-201209	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Convention d'occupation de terrain - cadastré section BT n° 389 par le Centre Hospitalier de NIORT	mise à disposition
19.	L-201211	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> BAIL A LOCATION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT	3.840 F / mois
20.	L-201214	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Bail à location entre la Ville de NIORT et la Communauté d'Agglomération de NIORT	3.200 F / mois
21.	L-201206	<i>Informatique</i> Avenant n° 2 au contrat de maintenance n° 9410 avec la Sté Horoquartz concernant les badgeuses et lecteurs de cartes installés dans les bâtiments municipaux.	4.126,20 F TTC
22.	L-201207	<i>Informatique</i> Contrat de maintenance avec la Société LOGITUD concernant les logiciels de gestion des résultats électoraux.	7.176,00 F TTC

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC